

NOUVEAU À DUMBÉA

10 POINTS D'APPORT VOLONTAIRE POUR LES CONTENANTS EN VERRE

Dumbéa, le 28 août 2025

La Ville de Dumbéa et TRECODEC facilitent le tri des déchets en installant 10 nouveaux points d'apport volontaire dédiés à la collecte des contenants en verre.

Jusqu'à présent, le verre ne pouvait être déposé qu'au quai d'apport volontaire de Dumbéa. Désormais, les habitants peuvent trier plus près de chez eux, grâce à l'installation de dix écobox réparties sur l'ensemble de la commune.

Les bouteilles, pots et bocaux en verre peuvent ainsi être déposés dans les points d'apport volontaire situés aux emplacements suivants :

- **Dumbéa centre** | Parking face au lycée Dick Ukeiwë
- **Koutio** | Avenue d'Auteuil, face au centre de secours
- **Koutio** | Rue Louis Renault
- **Dumbéa-sur-Mer** | Face au collège d'Apogoti
- **Dumbéa-sur-Mer** | Allée Jean-Louis Marie
- **Pointe à la Dorade** | Rue de Provence
- **Pointe à la Dorade** | Impasse de la rue d'Artois
- **Col de Tonghoué**
- **Nondoué** | Intersection Charbonniers/Boutan
- **Katiramona** | Terrain de football, à proximité des écoles



Consignes de tri :

- Retirer les bouchons et couvercles
- Déposer les emballages en vrac (sans sac)
- Bien vider les contenants (il n'est pas nécessaire de les laver)
- Ne pas imbriquer les emballages entre eux

Grâce à ce geste simple, les usagers contribuent à préserver l'environnement de la commune et offrent une seconde vie à leurs emballages en verre !

Plus d'informations au n° vert : 05.28.28 ou sur www.trecodec.nc

Contact presse

Service communication

Tél. : 41 40 22 / communication@ville-dumbea.nc